

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le dossier suivant a été présenté;

3A/2025/1719

**EXPLOITATION D'UN
MONTE ESCALIER**

NOTHUM

Les avis concernant les demandes sont affichés sur place et aux lieux à ce destinés dans la commune de Bettembourg.

Période d'affichage : 27 mai 2025 au 10 juin 2025

Fait à Bettembourg, le 20 mai 2025

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

